

## PROGRAMME DE FORMATION

La précocité intellectuelle chez l'enfant. Evaluation et accompagnement par le psychologue

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

2.00 jour(s)  
14:00 heures

### Public

Psychologues souhaitant se former aux particularités de l'enfant intellectuellement précoce.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

### Objectifs de la formation

Reconnaître les différents signes cliniques de la précocité intellectuelle chez l'enfant.

Utiliser les modalités de dépistage de la précocité intellectuelle.

Mettre en place un accompagnement psychologique et pratique (notamment scolaire) pour l'enfant intellectuellement précoce.

### Programme

Définition et contexte de la précocité intellectuelle :

- Les particularités cognitives et affectives de l'enfant intellectuellement précoce.

Présentation des différentes théories du fonctionnement intellectuel et affectif de l'enfant intellectuellement précoce.

Evaluation et dépistage du haut potentiel : la démarche de l'examen psychologique :

- Comment évaluer ? Les outils d'évaluation (WISC V).

- La rédaction du compte-rendu.

Le haut potentiel et les troubles associés : troubles de l'attention - difficultés graphiques - troubles dys parfois associés.

Comment orienter l'enfant intellectuellement précoce ?

Précocité intellectuelle et scolarité :

- Les facilités et/ou difficultés rencontrées par l'enfant intellectuellement précoce dans le cadre scolaire. Comment s'adapter ? Les aménagements possibles.

L'enfant intellectuellement précoce et la position des parents :

- Les difficultés relationnelles parents-enfants engendrées par la précocité intellectuelle.

### Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Mises en situation. Echanges.

### Prérequis

Avoir une pratique de l'évaluation psychologique

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.